

TRAJECTOIRE D'UN USAGER EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTÉ (DOMICILE, RPA, RI-RTF, ETC.) VERS UN CHSLD OU UNE RI <u>DONT LES USAGERS SONT VULNÉRABLES^a À LA COVID-19</u>				
EN FONCTION DU PALIER D'ALERTE DE SA PROVENANCE				
Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte vert	Palier d'alerte jaune	Palier d'alerte orange	Palier d'alerte rouge
Nouvelle admission	<p><u>Usager présentant ou non des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test de dépistage négatif : isolement préventif de 14 jours. <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tiède¹ au CHSLD et à la RI prévu par le mécanisme d'accès; • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement.² <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone chaude³ au CHSLD ou à la RI prévu par le mécanisme d'accès si déjà cas de COVID-19 dans le CHSLD ou la RI <u>OU</u> • Accueil en zone chaude dans le CHSLD dédié COVID + sur le territoire ou la RI selon l'organisation de soins et de services régionale <u>OU</u> • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude. 			
Retour après un séjour de plus de 24 heures à l'extérieur du CHSLD ou de la RI (congé temporaire dans la communauté)	Sorties permises.		Limiter la fréquence aux sorties essentielles.	<p>Sorties non recommandées</p> <p>Favoriser le maintien du lien social par des moyens alternatifs.</p> <p>Permettre seulement, en situation exceptionnelle pour une préservation de l'intégrité et de la santé de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si essentiel pour l'usager; - dans une zone du même palier d'alerte; - chez des personnes significatives (ex. : famille, conjoint); <p>et selon une évaluation du risque en concertation avec la PCI de l'établissement.</p> <p>S'assurer que le résident est en mesure de suivre les conditions d'isolement au retour.</p>

^a Les facteurs de vulnérabilité concernant la complication à la COVID-19 reconnus à ce jour sont les suivants :

- Personnes de 70 ans et plus
- Personnes immunosupprimées (selon l'avis de l'INESSS) : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19_Immunosuppression.pdf
- Personnes ayant une maladie chronique, plus spécifiquement une maladie chronique non contrôlée ou compliquée assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers. (référer à la page 4 de cet avis de l'INSPQ sur les travailleurs atteints d'une maladie chronique pour plus de détails : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2967_protection_travailleurs_sante_maladies_chroniques.pdf)
- Personnes avec une obésité importante (à titre indicatif, IMC ≥ 40);
- Personnes avec une condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex. : un trouble cognitif, une lésion médullaire, un trouble convulsif, des troubles neuromusculaires).

	<p><u>Usager ne présentant aucun symptôme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire; • Retour à la chambre en zone froide⁵ et dans sa bulle de vie; • Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à la chambre considérée comme une zone tiède en attente du résultat. ➤ Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours à la chambre considérée comme une zone tiède; • Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone chaude au CHSLD ou à la RI OU • Accueil en zone chaude dans le CHSLD dédié COVID + sur le territoire ou la RI selon l'organisation de soins et de services régionale OU • Accueil en zone tampon en zone chaude. 	<p><u>Usager ne présentant aucun symptôme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire; • Retour à la chambre en zone froide et dans sa bulle de vie; • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à la chambre considérée comme une zone tiède en attente du résultat. ➤ Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours à la chambre considérée comme une zone tiède; • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement. <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone chaude au CHSLD ou à la RI OU • Accueil en zone chaude dans le CHSLD dédié COVID + sur le territoire ou la RI selon l'organisation de soins et de services régionale OU • Accueil en zone tampon en zone chaude. 	<p><u>Usager ne présentant aucun symptôme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire; • Isolement préventif de 14 jours à la chambre; • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à la chambre considérée comme une zone tiède en attente du résultat. • Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours à la chambre considérée comme une zone tiède. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. • Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement. <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone chaude au CHSLD ou la RI. • Accueil en zone chaude dans le CHSLD dédié COVID + sur le territoire ou la RI selon l'organisation de soins et de services régionale OU • Accueil en zone tampon en zone chaude.
Retour après un séjour prolongé de plus de 30 jours à l'extérieur du CHSLD	<ul style="list-style-type: none"> • Refaire une demande au mécanisme d'accès, car la chambre a été libérée et suivre la trajectoire d'une nouvelle admission. 		

¹ Zone tiède : résident en transition, en provenance d'un autre milieu ou lors d'une admission où il doit être placé en isolement préventif de 14 jours. Le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants) et le retirer au sortir de la chambre.

² Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles).

³ Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants).

⁴ Zone tampon : Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.

⁵ Zone froide : résident sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.